



BAREME HONORAIRES (TTC) DE TRANSACTION

<u>PRIX DE VENTE</u>	<u>MANDAT SIMPLE</u>	<u>MANDAT EXCLUSIF</u>
Inférieur à 30 000 €	3 000 €	3 000 €
De 31 000 € à 73 000 €	6 960 €	7 650 €
De 74 000 € à 100 000 €	3.5 % + 4 400 €	5 % + 4 000 €
De 101 000 € à 150 000 €	3.5 % + 4 500 €	5 % + 4 500 €
De 151 000 € à 190 000 €	3.5 % + 5 500 €	5 % + 5 500 €
Au-delà de 190 000 €	3.5 % + 6 000 €	5 % + 6 000 €

Les prix de vente sont calculés et affichés par tranches de 1000 €
Les honoraires de transaction s'appliquent sur le prix de vente.

AVIS DE VALEUR : 240 €

Nos avis de valeur sont offerts s'ils donnent lieu à une prise de mandat.

BAREME HONORAIRES (TTC) DE LOCATION

Honoraires à la charge du locataire :

Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m²
Réalisation de l'état des lieux	3 € / m²

Honoraires à la charge du bailleur :

Organisation des visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m²
Réalisation de l'état des lieux	3 € / m²
Honoraires d'entremise et de négociation (publicité, recherche de locataires solvables, analyse des dossiers) :	200 €

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société.

BAREME HONORAIRES (TTC) DE GESTION LOCATIVE

<u>Locations à l'année :</u> 7,20% pour la gestion courante 2,70% pour la Garantie des Loyers impayés	<u>Locations saisonnières :</u> 25% charge bailleur 15% charge locataire + 60 € de frais de dossier.
--	---

Les honoraires de gestion s'appliquent sur les sommes encaissées